LA PUBLICATION NATIONALE DU SCFP PRINTEMPS 2018

La Réplique

AARON WOZNICA : TRAVAILLEUR DE RUE, SECTION LOCALE 7797

ALCOOL N.-B. VENDRA DU CANNABIS

Les obligations à impact social : abuser des besoins communautaires

Le nouveau Conseil des syndicats scolaires de l'Ontario relève le défi

La riposte des employés de bibliothèque de la Saskatchewan

SCFP | Syndicat canadien de la fonction publique

IL A DIT

« Si un groupe de bénévoles peut sauver 100 vies en quatre mois, imaginez ce qu'on pourrait faire si l'État y mettait du sien. »

Aaron Woznica, p. 3

Les employés de Cannabis N.-B. seront membres du SCFP

On pourra ajouter la vente de cannabis à la liste des services qu'offrent les membres du SCFP. L'automne dernier, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a autorisé la vente de cannabis à des fins récréatives dans ses magasins d'alcool.

Au terme de pressions et de consultations, c'est la section locale 963 du SCFP, le syndicat des employés de la société d'État Alcool N.-B., qui représentera les employés de la nouvelle filiale, Cannabis N.-B.

« Jusqu'à récemment, on ne savait pas si les employés de la nouvelle société d'État seraient syndiqués, mais notre convention collective oblige la reconnaissance des employés affectés à de nouvelles classes d'emplois. Les nouveaux employés profiteront donc d'un salaire décent et de bons avantages sociaux », a expliqué le président de la section locale 963, Jamie Agnew.

M. Agnew ajoute que plusieurs employés d'Alcool N.-B. pourraient suivre une formation pour devenir conseillers chez Cannabis N.-B.

« J'ai confiance que la vente du cannabis à usage récréatif se fera dans des conditions sûres et responsables, comme c'est le cas avec l'alcool que nos membres vendent déjà avec professionnalisme », a ajouté M. Agnew.

La taxe d'accise sur le cannabis sera répartie 75 pour cent - 25 pour cent entre les provinces et Ottawa. Les municipalités espèrent obtenir un pourcentage de la part des provinces.

« Les provinces s'attendent à ce que le cannabis rapporte beaucoup, mais ça ne réglera pas tous les problèmes de revenus de l'État. Le ministre fédéral des Finances estime que la taxe d'accise générera un milliard de dollars par année au Nouveau-Brunswick d'ici 2021. Or, selon Canadiens pour une fiscalité équitable, la lutte à l'évasion fiscale et aux paradis fiscaux pourrait facilement rapporter dix à quinze fois plus », a conclu M. Agnew.

■ **Simon Ouellette**

Pression sur les sections locales de Calgary

Trois sections locales du SCFP, représentant les employés municipaux de Calgary, vivent une dure ronde de négociation. Les conseillers conservateurs et le journal local réclament un gel salarial.

Le conseiller municipal Shane Keating a commenté les négociations dans les médias, chose inusitée. Il a demandé aux syndicats d'accepter ce gel au motif que les employés municipaux se seraient bien tiré d'affaire pendant le ralentissement économique.

Le conseiller Jeremy Farkas est allé plus loin, réclamant un gel de « plusieurs années » pour prévenir des licenciements. M. Farkas a été chercheur au Manning Centre, un groupe de droite qui forme des militants conservateurs et qui veut réduire le rôle de l'État.

La rédaction du *Calgary Herald* en a rajouté, jugeant « regrettable » que le SCFP refuse ce gel.

Le président de la section locale 38, D'Arcy Lanovaz, a déclaré qu'il n'avait pas l'habitude de négocier par média interposé, avant de répliquer : « Ces gens oublient volontairement que, pendant la récession, on a gelé l'embauche et augmenté la charge de travail. D'ailleurs, depuis plusieurs années, les employés municipaux gagnent moins que bien des travailleurs du privé. Quand on attaque nos membres, nous réagissons. Et nous nous battons pour la santé de notre collectivité. »

LA PUBLICATION NATIONALE DU SCFP PRINTEMPS 2018

La Réplique

SSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à : comm@scfp.ca

Convention Poste-publications Numéro 40005741

Retournez les envois canadiens non distribués à : SCFP-Communications 1375, boul. Saint-Laurent Ottawa, ON, K1G 0Z7

Visitez le site web du SCFP à scfp.ca ou communiquez avec nous à lareplique@scfp.ca

Rédactrice en chef Catherine Louli

Directeur des communications Robert Lamoureux

Graphiste Jocelyn Renaud

Adjoints à la rédaction Manon Lajoie • Rose de Tourris • Valérie Ménard

Collaborateurs Simon Ouellette • Lou Arab • Charlie Brenchley • Sarah Jordison • Karin Jordan • Janet Szliske • Sébastien Goulet • Philippe Gagnon • Matt Stella • Mary Unan • Lisa Djevahirdjian • Andrew Loewen • Daniel Gawthrop • Hugh Pouliot

CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président national Mark Hancock

Secrétaire-trésorier national Charles Fleury

Vice-présidences générales Daniel Légère • Denis Bolduc • Fred Hahn • Judy Henley • Marle Roberts

Vice-présidences régionales Sherry Hillier / Terre-Neuve-et-Labrador • Nan McFadgen / Nouvelle-Écosse • Brien Watson / Nouveau- Brunswick • Leonard Crawford / Île-du-Prince-Édouard • Benoît Bouchard, Patrick Gloutney / Québec • Michael Hurley, Candace Rennick / Ontario • Amanda Farrow-Giroux / Nord de l'Ontario • Gord Delbridge / Manitoba • Tom Graham / Saskatchewan • Rory Gill / Alberta • Paul Faoro, Donisa Bernardo / Colombie-Britannique

Vice-présidences de la diversité Gloria Lepine • Yolanda McClean

Imprimé par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30 % de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.

SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique

Mixed Sources Cert no. SW-COC-1911 © 1996 FSC

Déception pour tous : la livraison du courrier à domicile ne reviendra pas

Justin Trudeau a passé la campagne électorale de 2015 à promettre de rétablir la livraison du courrier à domicile pour tous. Deux ans plus tard, avec l'annonce de la ministre des Services publics, Carla Qualtrough, cette promesse est venue rejoindre à la poubelle les autres promesses que les libéraux n'ont pas tenues. Cela laisse en plan beaucoup de gens, particulièrement des aînés et des personnes ayant un handicap.

Le gouvernement s'est engagé à mettre fin à la conversion de la livraison à domicile vers les boîtes postales communautaires, mais les 840 000 familles qui ont déjà perdu ce service ne le récupéreront pas.

Les milliers de militants et de travailleurs des postes qui s'étaient mobilisés peuvent tout de même célébrer, puisque, pour l'instant, ils ont sauvé la livraison à domicile de quatre millions de foyers.

Le SCFP et les autres syndicats encouragent la ministre Qualtrough à étudier des solutions à l'amélioration des services de Postes Canada, comme les services bancaires postaux. Cette solution est génératrice de revenus en Nouvelle-Zélande, en France et en Angleterre. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes y est très favorable.

Début février, la porte-parole du NPD pour Postes Canada, Irene Mathyssen, a présenté la motion M-166 qui réclame que les Libéraux étudient la mise sur pied d'un système bancaire postal fédéral. Ce système pourrait combler le vide laissé par les banques qui abandonnent les petites collectivités tout en réalisant des profits exorbitants.

La haute direction de Postes Canada est en plein renouvellement. On cherche un PDG qui devra améliorer les relations de travail. C'est l'occasion de parfaire les services postaux.

Espérons que ce gouvernement soit capable de tenir promesse de temps en temps.

■ **Charlie Brenchley**

PROFIL AARON WOZNICA

Travailleur de rue, section locale 7797 du SCFP

À Toronto, des centaines de gens sont décédés d'une surdose d'opioïdes.

Des morts évitables, selon Aaron Woznica, travailleur de rue spécialisé en santé et membre de la section locale 7797.

C'est d'ailleurs pourquoi, en avril 2017, il s'est joint à un groupe de bénévoles pour mettre sur pied un site de prévention des surdoses au parc Moss, dans le quartier est du centre-ville.

« Le gouvernement libéral ne faisait rien. Nous avons donc pris les choses en main. J'ai plus de liberté pour venir en aide aux gens comme bénévole que dans mon travail », a dit M. Woznica.

L'émission matinale *Metro Morning* de CBC Radio One a décerné le titre de « Torontois de l'année » aux bénévoles comme lui, parce que ceux-ci ont érigé des tentes pour offrir aux toxicomanes un lieu sûr pour se procurer des seringues, des vêtements chauds, des collations et de la naloxone (avec quelqu'un sur place pour l'administrer).

Dans les 100 premiers jours, les bénévoles ont supervisé 2611 injections et prévenu 106 surdoses.

Le site est demeuré très achalandé pendant l'automne. À l'approche de l'hiver, le gouvernement n'avait toujours pas répondu adéquatement à la crise. M. Woznica et les autres bénévoles ont commencé à craindre pour leur « clientèle » une fois le froid venu.

Devant l'absence d'aide de l'État, le SCFP-Ontario a mis une roulotte chauffée à la disposition du groupe. Des membres de la section locale 1000 (travailleurs de l'électricité) l'ont branchée à l'alimentation électrique.

« À l'arrivée de la roulotte, je n'ai jamais été aussi fier d'être membre du SCFP. L'hiver peut être mortel pour ces gens, et voilà que nous allions pouvoir continuer à les aider », a confié Aaron Woznica.

Mais la crise ne s'est toujours pas résorbée, rappelle-t-il : « Si un groupe de bénévoles peut sauver 100 vies en quatre mois, imaginez ce qu'on pourrait faire si l'État y mettait du sien. Et la crise des opioïdes ne touche pas que le quartier est du centre-ville de Toronto. Elle s'étend à tout le pays. »

Au moment de mettre sous presse, le gouvernement libéral ontarien n'avait toujours rien fait et le site de prévention bénévole poursuivait ses activités.

■ **Sarah Jordison**

PRÉSIDENT NATIONAL MARK HANCOCK

Réunifier le mouvement syndical canadien

En janvier, le mouvement syndical a encaissé un dur coup : Unifor, le plus gros syndicat du secteur privé au Canada, a annoncé qu'il quittait le Congrès du travail du Canada.

Cette décision m'a déçu. Le départ d'Unifor affaiblit notre mouvement et mine la solidarité syndicale au pays.

Je suis déçu aussi à cause des conséquences concrètes de cette décision prise par l'exécutif d'Unifor. Les statuts du CTC sont clairs : en se désaffiliant, Unifor prive ses membres du droit de participer au CTC, à ses fédérations du travail et à ses conseils du travail. Cela veut dire que nos conseils du travail perdent le dynamisme, le talent et l'engagement de nombreux militants d'Unifor.

Mais ce qui me frustre le plus, c'est le maraudage que mène Unifor à Toronto, où le syndicat maraude les employés d'hôtels membres d'un autre syndicat, Unite HERE. Notre mouvement n'arrivera pas à grandir si nous gaspillons nos ressources à nous disputer des travailleurs déjà syndiqués au lieu de recruter les centaines de milliers de travailleurs qui ne profitent pas encore des avantages de la syndicalisation.

La position du SCFP est très claire : tant qu'Unifor maraude nos confrères et consœurs des autres syndicats, il n'a pas sa place dans les instances du CTC.

L'absence d'Unifor a créé un vide sur le terrain, mais les membres du SCFP saisissent déjà cette occasion pour prendre les choses en main. Nous sommes le plus grand syndicat canadien; ne baissons pas les bras. Il nous incombe, à nous tous, de nous impliquer en plus grand nombre et de toutes sortes de manières.

C'est pourquoi je vous demande d'adhérer au conseil du travail de votre région et d'y participer, puis de vous affilier à votre fédération provinciale.

Ensemble, faisons tout en notre pouvoir pour renforcer notre mouvement. C'est lorsqu'il est uni que le mouvement syndical est à son meilleur et à son plus fort.

Rebâtir cette unité et rétablir la solidarité au sein du mouvement syndical canadien seront mes priorités.

MARK HANCOCK EN LIGNE twitter.com/CUPENatPres

Profiter des besoins communautaires : les services sociaux et la menace des obligations à impact social

Les services sociaux sont essentiels à la santé et au bien-être de la collectivité.

Les gouvernements financent directement les organismes communautaires qui aident les citoyens de diverses manières : en alphabétisation, en santé et services sociaux, en prévention de la criminalité, etc.

Ce modèle public est efficace : ces organismes répondent à des besoins changeants; ils sont flexibles et ils rendent des comptes. Les deniers publics sont tous consacrés à la prestation de services.

Hélas, les gouvernements choisissent souvent de sous-financer les services communautaires. Cela ouvre la porte à la privatisation, dont l'obligation à impact social (OIS) est une forme nouvelle. L'OIS permet à un investisseur privé de tirer profit des services sociaux.

Dans une OIS, l'investisseur privé avance de l'argent pour les programmes sociaux en comptant réaliser un gain. Il peut s'agir d'une banque, d'un assureur, d'une fondation ou même d'un groupe d'entreprises à but lucratif.

Souvent, le gouvernement embauche un consultant privé pour négocier un contrat avec les investisseurs privés et les fournisseurs de services sociaux. L'argent versé à ces consultants est évidemment de l'argent en moins pour les services eux-mêmes. Le consultant, le gouvernement ou les deux choisissent un organisme sans but lucratif (OSBL) qui a de bonnes chances d'atteindre des cibles à court terme, au lieu de combler des besoins à plus long terme. Ces cibles sont négociées par le consultant, l'entreprise à but lucratif et l'État.

Les cibles déterminent si l'investisseur privé réalisera un profit ou non. Une fois le service prodigué, l'OSBL fait rapport au consultant ou à un évaluateur qui mesure sa réussite en fonction des cibles. Si celles-ci sont atteintes, l'État rembourse l'investisseur, avec profit, et paie les consultants.

C'est un terrible non-sens. L'argent de l'État, qui devrait aller directement à la prestation de services sociaux, finit dans les poches du privé.

On ne devrait pas faire du profit sur le dos des services sociaux et communautaires.

Des services pour la population : comment les services sociaux fonctionnent

1. Le gouvernement constate que des gens ont besoin de soutien.
2. Le gouvernement finance un organisme sans but lucratif qui peut leur venir en aide.
3. Cet organisme apporte son soutien aux gens qui en ont besoin.
4. Cet organisme rend des comptes à la communauté et au gouvernement.

Des services pour des profits : comment les obligations à impact social fonctionnent

1. Une compagnie privée veut investir son argent pour réaliser des profits. Le gouvernement constate que des gens ont besoin de soutien.
2. Le gouvernement embauche un consultant et parfois un évaluateur. Le gouvernement, les consultants et la compagnie décident à qui ils viendront en aide.
3. Ils choisissent un organisme sans but lucratif pour offrir les services.
4. La compagnie fournit du financement à l'organisme et s'attend à faire des profits en retour.
5. Le gouvernement, le consultant et la compagnie fixent des objectifs que l'organisme devra atteindre. Ces objectifs déterminent qui obtiendra de l'aide et la manière dont cette aide sera offerte.
6. L'organisme sans but lucratif apporte son soutien à la clientèle ciblée.
7. Cet organisme rend des comptes au consultant ou à l'évaluateur.
8. Si les objectifs sont atteints, le gouvernement rembourse à la compagnie son investissement de base plus une somme pour ses profits.

Des membres de la C.-B. ratifient le transfert de leur régime de retraite

Grande victoire pour des membres de la Colombie-Britannique.

Les employés de soutien des écoles de Coquitlam membres de la section locale 561 ont ratifié un accord qui transfère les employés actifs du régime de retraite non enseignant du district scolaire 43 au régime municipal de la C.-B., avec l'assentiment de 97 pour cent des membres.

Cet accord inclut une hausse de salaire de quatre pour cent pour couvrir l'écart de cotisation entre les régimes. Il reconnaît toutes les années de cotisation à l'ancien régime et garantit aux membres qui prendront leur retraite d'ici cinq ans une prestation « au moins aussi bonne » que celle de l'ancien régime.

Avant les négociations en décembre, les membres de la section locale 561 avaient manifesté pour revendiquer des prestations de maladie après la retraite. Ils les auront au sein du nouveau régime.

C'est la première fois que le régime de retraite municipal de la C.-B. accueille ainsi un groupe d'employés dans le cadre d'un transfert. Les frais d'administration de ce régime sont moins élevés. En outre, il n'est pas assujetti aux mêmes règles de solvabilité que les régimes à employeur unique.

Plus de 900 employeurs (districts scolaires, villes, villages, districts régionaux, services de soins de santé et collèges) et 320 000 employés cotisent au régime de retraite municipal de la C.-B.

Le Québec va-t-il affaiblir les règles d'octroi des contrats par les municipalités?

À la mi-janvier, une délégation du SCFP était de passage à l'Assemblée nationale du Québec pour les consultations sur le projet de loi 155, qui contient diverses dispositions concernant le secteur municipal. Les représentants du SCFP ont attiré l'attention sur un enjeu très préoccupant dans l'octroi des contrats.

En effet, les règles régissant les contrats comportant des dépenses de 25 000 à 100 000 dollars pourraient être établies au cas par cas pour chacune des 1110 villes et municipalités du Québec. En clair, le gouvernement du Québec pourrait leur permettre d'octroyer de gré à gré – sans appel d'offres – tous les contrats de moins de 100 000 dollars.

« Il est à craindre qu'avec ces règles laxistes, la plupart des villes et municipalités du Québec puissent accorder de gré à gré la moitié voire la majorité de leurs contrats. Ce n'est pas comme cela qu'on ferme la porte aux stratagèmes de collusion. Ce n'est pas la conclusion à tirer de toutes les années de scandales et de toutes les discussions sur l'intégrité, la transparence et la bonne gestion des fonds publics », a déclaré le président du SCFP-Québec, Denis Bolduc.

De plus, le SCFP déplore que le projet de loi 155 ne contienne rien du tout pour contraindre ou même appeler les municipalités à renforcer leur expertise interne. Cette expertise demeure pourtant le tout premier rempart contre la corruption et la collusion.

■ **Sébastien Goulet**

Des vidéos pour montrer le travail d'une section locale et célébrer un anniversaire

Tous les jours, les 4300 membres de la section locale 5167 prodiguent d'innombrables services qui assurent la qualité de vie à Hamilton.

En mai 2018, cela fera 100 ans qu'ils fournissent des services publics de qualité à la population. Pour souligner l'occasion, la section locale a décidé de mettre en valeur le travail de ses membres.

À l'aide de drones et de stabilisateurs mobiles, l'équipe de production est entrée dans le feu de l'action pour montrer ce que font les employés de divers services municipaux.

Ainsi, la caméra suit Damian du service de foresterie en train de couper des branches dangereuses dans un arbre. Et nous voyons toute l'importance du soutien qu'apporte Ida, du centre pour femmes Good Shepherd, aux femmes dans le besoin.

« Nos membres sont très fiers de ce qu'ils font et de leur apport à la Ville de Hamilton depuis 100 ans. Nous sommes ravis que les vidéos rendent si bien l'énergie et l'émotion que nous avons au travail », a dit la présidente de la section locale 5167, Sandra Walker.

En tout, la série vidéo dresse le portrait de 18 employés municipaux de la section locale 5167. Il y a aussi une vidéo générale qui présente les travailleurs en action. Une vidéo plus courte, de 60 secondes, a été projetée dans un cinéma de Hamilton juste avant le film de Star Wars *Les derniers Jedi* !

Pour regarder les vidéos : cupe5167.org

■ **Matt Stella**

Le SCFP accueille les opérateurs de télécommunications et les analystes au monitorage de la GRC

Les opérateurs de télécommunications et les analystes au monitorage de la GRC ont choisi de joindre les rangs du SCFP, selon la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral (CRTESPF). La nouvelle unité de négociation compte près de 1300 membres.

« Nos 650 000 membres à travers le pays souhaitent la bienvenue aux opérateurs de télécommunications et aux analystes au monitorage de la GRC. Félicitations ! Vous avez travaillé fort pour vous doter de votre propre syndicat et le SCFP continuera à défendre vos intérêts avec fierté. Dès que la section locale sera sur pied et que les préparatifs seront terminés, nous amorcerons les négociations et nous utiliserons toute la force du SCFP pour améliorer vos conditions de travail », a déclaré le président national du SCFP, Mark Hancock.

« En tant que membres du SCFP, vous aurez accès aux ressources dont vous avez besoin pour négocier sur un pied d'égalité avec votre employeur. Nous vous aiderons à négocier la convention collective équitable que vous méritez », a ajouté le secrétaire-trésorier national du SCFP, Charles Fleury.

En janvier 2015, la Cour suprême du Canada a déclaré anticonstitutionnelle la loi qui empêchait les membres réguliers et civils de la GRC de se syndiquer, jugeant qu'elle enfreignait leur droit d'association. Le SCFP a lancé sa campagne de recrutement à l'automne 2016.

■ **Philippe Gagnon**

Relever le défi : le nouveau Conseil des syndicats scolaires de l'Ontario

En mars, les travailleurs scolaires du SCFP de l'Ontario organisent le congrès inaugural de leur nouvelle structure de négociation : le Conseil des syndicats scolaires de l'Ontario (OSBCU).

Lors de la négociation centrale de 2019, ce conseil représentera 55 000 employés syndiqués des conseils scolaires ontariens. C'est la plus vaste table de négociation du SCFP.

C'est le Comité de coordination des conseils scolaires ontariens (OSBCC) qui, en 2008, a proposé l'idée d'un conseil des syndicats de travailleurs de l'éducation du SCFP. Depuis, l'OSBCC a mené des négociations coordonnées pour plus d'une centaine d'unités de négociation. Au fil des ans, cette stratégie a permis de décrocher des gains importants, comme des congés de maladie pour des milliers de membres qui n'en avaient pas (2012), le financement de la bonification des horaires de travail des aides-éducateurs (2008), ainsi qu'une enveloppe pour accroître la dotation en personnel et une clause sur la sécurité d'emploi (2015).

L'OSBCC a tenu un rôle clé dans la contestation de la défunte loi 115 en 2017, obtenant 56,7 millions de dollars pour dédommager 60 000 syndiqués, passés et présents, lésés par cette loi qui violait leur droit à la négociation collective.

Or, le contexte de négociation se transforme à cause de changements législatifs. L'an dernier, le gouvernement ontarien a modifié la *Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires* pour centraliser les négociations avec les syndicats.

Les travailleurs scolaires du SCFP étaient donc obligés de se doter d'une structure que l'État reconnaîtrait comme agent de négociation pour la table centralisée.

C'est pourquoi l'OSBCC a mis sur pied un comité de réorganisation qui a consulté les membres, conçu une structure démocratique et rédigé un budget et des statuts. En novembre 2017, les membres ont adopté les statuts et ainsi ont créé le conseil de syndicats.

L'OSBCU a obtenu sa charte comme conseil de négociation conformément aux statuts nationaux du SCFP. La nouvelle structure mènera les négociations centralisées de 2019 (dans un contexte politique qui risque d'être bien différent) et pilotera des campagnes provinciales sur les enjeux qui touchent les élèves, les écoles, les communautés et les travailleurs de l'éducation du SCFP.

La transition ne s'est pas faite sans critiques. Certaines sections locales craignaient de perdre leur autonomie, mais le nouveau conseil ne change rien à cette valeur démocratique. D'autres ont craint une hausse des frais d'adhésion, mais les dirigeants soutiennent que les membres en auront pour leur argent. L'OSBCU offrira plusieurs avantages, comme l'arbitrage des enjeux centraux, le partage des données sur les griefs et la possibilité d'avoir une représentation locale à la table centrale.

L'OSBCU est prêt à travailler au nom des travailleurs de l'éducation du SCFP de toutes les sections locales, petites et grandes. Ensemble, nous continuerons à améliorer nos conventions collectives pour reconnaître et promouvoir le rôle crucial des membres du SCFP dans les écoles ontariennes.

■ **Mary Unan**

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

Le nouveau budget prévoit plus de personnel pour appuyer nos membres

Nos membres, qui travaillent fort pour offrir des services à la population, sont attaqués de toutes parts. Afin de les appuyer, eux et les services qu'ils prodiguent, le SCFP investit la majorité de ses ressources dans sa dotation en personnel. La lutte à la privatisation et aux autres mesures qui menacent le travail de nos membres est primordiale. Pour remporter ces combats, nous avons besoin d'employés bien formés qui aident les sections locales à faire campagne et à faire respecter leur convention collective.

L'an dernier, à l'échelle nationale, 40 membres de notre personnel sont partis à la retraite. Le roulement de personnel va s'intensifier au cours des prochaines années. Non seulement faut-il pourvoir ces postes, mais il faut aussi en créer d'autres. Heureusement, le budget 2018 du SCFP est porteur de bonnes nouvelles. Grâce à une gestion prudente de nos finances, nous avons pu allouer plus de 2,8 millions de dollars à l'ajout de 18 postes. L'an dernier, nous en avions créé un seul.

Nous continuerons d'offrir à nos nouveaux employés des ressources accrues en matière de formation et de mentorat. Cela dit, la question du personnel n'est pas strictement monétaire. Les sections locales du SCFP se transforment. Dans plusieurs régions, les petites sections locales se fusionnent en grandes sections provinciales. Le nombre de tables de négociations centrales et provinciales augmente donc. Les nouveaux membres qui viennent grossir nos rangs ont aussi besoin de plus d'appui. Nous avons besoin de plus de coordination, de planification stratégique et de soutien dans nos batailles juridiques et politiques.

À la lumière de ces changements, nous avons mis sur pied un groupe de travail qui examinera notre dotation en personnel en vue d'améliorer le soutien à nos membres. Ce groupe étudiera l'allocation de nos ressources à travers le pays et identifiera les endroits où il faut en consacrer davantage. Il se penchera aussi sur notre modèle de prestation de services. Il ira chercher l'avis de petites sections locales comme de plus grandes, ainsi que le point de vue des régions. Le groupe de travail présentera son rapport au Conseil exécutif national de juin, soit avant la formulation des recommandations pour les consultations budgétaires de l'automne suivant. Soyez assurés que, tout au long du processus, le groupe de travail sera guidé par l'intérêt de nos 650 000 membres.

CHARLES FLEURY EN LIGNE twitter.com/CUPENatSec

Verre : la fin du gaspillage

Seulement 14 pour cent du verre placé dans les bacs et les sacs de recyclage par les citoyens est bel et bien recyclé. La majeure partie se retrouve au dépotoir. C'est pour remédier à cette situation qu'a été lancée la campagne *Verre : la fin du gaspillage / je signe pour la consigne*.

Cette campagne pour l'instauration d'une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux est une collaboration entre la section locale 3535, qui représente des travailleurs de la SAQ, le Syndicat des Métallos, qui représente les travailleurs du fabricant de verre Owens Illinois, et la CSN.

Le coup d'envoi de la campagne a été donné au début décembre lorsque des militants se sont postés à l'entrée d'une quinzaine de succursales de la SAQ pour inviter les clients à « signer pour la consigne ». Une petite vidéo d'animation, disponible sur les sites du SCFP-Québec a été produite pour expliquer la problématique.

La campagne *Verre : la fin du gaspillage* propose d'instaurer une consigne de 25 ¢ sur chaque bouteille vendue par la SAQ. « La société d'État doit être un citoyen corporatif exemplaire. Elle doit prendre ses responsabilités. Nous sommes une des seules provinces au pays à ne pas avoir de consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux et on voit où ça nous a menés, avec des taux faméliques de recyclage et de récupération. Une consigne, c'est bon pour l'environnement, c'est bon pour l'économie du Québec et c'est bon pour l'emploi », a déclaré le président du SCFP-Québec, Denis Bolduc.

Une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux permettrait de récolter le verre séparément, de le traiter plus facilement pour qu'il puisse entrer à nouveau dans la composition de verre. Actuellement, l'usine québécoise qui fabrique des contenants en verre doit importer de l'étranger du verre broyé à grands frais.

Lisa Djevahirdjian

La riposte des employés de bibliothèque de la Saskatchewan

L'année 2017 a été marquante pour les employés des bibliothèques de la Saskatchewan.

Le budget provincial de mars 2017 a imposé des compressions dans tout le secteur public, réduisant l'enveloppe des bibliothèques de 4,8 millions de dollars. L'État menaçait d'éliminer le service rural et de réduire considérablement le service urbain.

Les employés de bibliothèque du SCFP ont travaillé avec les groupes communautaires et les usagers pour monter une des plus vastes mobilisations populaires de l'histoire de la province.

Plus de 7000 personnes dans 70 localités ont pris part aux actions « Arrêtez ce que vous faites et lisez » devant les bureaux de circonscription des députés provinciaux, entre autres. Ce soutien sans précédent aux bibliothèques a contraint le gouvernement de Brad Wall, qui s'est même dit surpris de l'ampleur de la grogne populaire, à faire volte-face. Il a rétabli le financement.

« J'ai adoré les manifestations. Elles illustraient parfaitement l'importance de la bibliothèque dans la communauté », a lancé la présidente de la section locale 2669, Pam Ryder. La section locale 2669 représente 290 employés de la Bibliothèque publique de Saskatoon.

Hélas, ce n'est pas la fin de l'histoire. En mai, 23 membres de la section locale 2669 ont été licenciés. La moitié seulement a retrouvé un poste par supplantation, souvent à salaire inférieur et à temps partiel. Yvonne Siermacheski, 27 ans d'ancienneté, présidente du comité des relations publiques de sa section locale, a perdu son poste à temps plein de spécialiste du film pour se voir offrir un poste à temps partiel qui coupait son revenu mensuel de plus de la moitié.

Selon Mme Siermacheski, la réorganisation en « modèle de service mené par la communauté » est une tromperie. On élimine les services vitaux et les programmes communautaires sans consulter personne. Ainsi, les bibliothécaires licenciés ont dû postuler à leur ancien poste, certains devant subir cinq ou six entrevues malgré leur ancienneté. D'autres ont été contraints de démissionner.

À Saskatoon, des services complets sont à risque en 2018, dont les Services à l'enfance, l'Histoire locale, les Services aux adultes, l'Information, et les Beaux-Arts. Ces programmes ont une importance particulière pour les immigrants, les personnes à faible revenu, les personnes vivant avec un handicap, les auteurs, les généalogistes, les chercheurs, ainsi que les enfants et leurs parents.

« Plusieurs des programmes que nous offrions se sont volatilisés, des programmes qui attiraient des clientèles, comme les jeunes mères et leurs bébés qui devenaient des usagers pour la vie », a déploré Mme Ryder.

« Les bibliothèques de Regina et de Saskatoon ont de très grosses administrations. À Regina, où je travaille, nous avons un cadre pour huit employés. Et la précarité d'emploi gagne du terrain : nous avons autant de gens à temps partiel qu'à plein temps, plus une vingtaine de postes contractuels », a ajouté la vice-présidente de la section locale 1594, Alejandra Cabera.

Les travailleurs saskatchewanais poursuivent leur campagne (manifestations, vidéos, lobbyisme) avec l'aide du SCFP national. Ils réclament un réseau de bibliothèques fort qui reconnaît la valeur de ses employés et des communautés qu'ils servent.

Andrew Loewen

Une campagne syndicale fait le ménage à la Croix-Bleue du Pacifique

Le SCFP a pris la tête d'une campagne syndicale visant à remplacer sept membres du conseil d'administration de la Croix-Bleue du Pacifique (PBC). Elle s'est soldée, en décembre, par l'élection des sept candidats pro-syndicat !

Cette victoire fait suite à une autre : après avoir passé tout l'été en lock-out, les membres de la section locale 1816 ont décroché une convention collective qui protège les avantages sociaux des retraités ciblés par l'employeur.

« Il fallait que la prochaine gouvernance de PBC soit progressiste », a expliqué la présidente de la section locale 1816, Beth Miller. Pour elle, l'inaction des membres sortants du conseil d'administration devant les concessions réclamées par la direction et leur incapacité à empêcher le lock-out montraient clairement un besoin de changement à la tête de PBC, un fournisseur sans but lucratif d'assurances collectives.

Les sept candidats élus ont tous une forte expérience dans l'implication communautaire et syndicale ou ont une grande connaissance des prestations de maladie et de retraite. Ce sont : Alicia Gallo, vice-présidente de MoveUp; Aaron Ekman, secrétaire-trésorier de la Fédération du travail de la C.-B.; Sandra Jenneson, urgentologue à l'hôpital Royal Columbia; Stéphane Voyer, spécialiste en médecine interne à l'hôpital St. Paul's; Brendan Dick, directeur des retraites et des avantages sociaux au Syndicat des employés d'hôpitaux; Joe Elworthy, président de la section locale 2200 d'UNIFOR; et Jim Iker, ex-président de la Fédération des enseignants de la C.-B.

Ce groupe avait publié un programme électoral visant à ramener PBC à ses racines de fournisseur de prestations progressiste qui respecte autant ses travailleurs que ses assurés.

Le personnel et les membres du SCFP ont collaboré avec les affiliés de la Fédération du travail pour mousser ce programme et convaincre les assurés de PBC de voter. Plus de 700 membres de PBC, tous syndiqués du secteur public, ont participé au scrutin.

Daniel Gawthrop